



OFFRE D'EMPLOI

Titre du poste :	Journalier(ère) – Entretien des bâtiments & voirie
Département :	Travaux publics
Statut :	Permanent – Temps plein
Date de début de l'affichage :	1^{er} avril 2022
Date de fin de l'affichage :	17 avril 2022
Début de l'emploi :	Début mai 2022

Destination remarquable pour les amateurs de plein air et lieu de création privilégié pour de nombreux artistes et artisans, le Village de Val-David est un *monde à part* combinant à merveille NATURE et CULTURE.

DESCRIPTION DU POSTE

Relevant du coordonnateur aux travaux publics, le titulaire du poste assure l'entretien général des bâtiments municipaux et participe aux travaux de voirie. La personne aura notamment, sans s'y limiter, les responsabilités suivantes :

- Effectuer l'inspection régulière des bâtiments pour en assurer la sécurité et l'entretien
- Effectuer l'entretien et les travaux de rénovation intérieur et extérieur des bâtiments (ex. : travaux de menuiserie, carrelage, peinture, etc.)
- Effectuer des travaux d'amélioration sur les bâtiments
- Participer au soutien des activités de loisirs et culturelles (déménagement, installation d'équipements, montage de salle)
- Assurer les tâches saisonnières en lien avec l'ouverture et la fermeture de certains bâtiments ou l'adaptation aux activités saisonnières
- Balayer et déneiger les trottoirs et les stationnements avec un tracteur
- Déneiger les entrées des bâtiments
- Aider à l'exécution de certains travaux de voirie (livraison de bacs, signalisation, ramassage des déchets sur la voie publique et les parcs, etc.)
- Conduire et opérer divers véhicules avec ou sans équipement, tels que camions, chargeur sur roues, etc.

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'études secondaires (sec. 5)
- Diplôme d'études professionnelles (menuiserie, mécanique du bâtiment, plomberie ou autre domaine connexe)
- Cinq (5) années d'expérience pertinentes
- Permis de conduire, classe 5
- Polyvalence, autonomie
- Bonne capacité à travailler en équipe
- Orienté vers le service aux citoyens
- Permis de conduire, classe 3 (atout)

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire annuel déterminé selon l'échelle salariale Classe A, soit entre 24,24 \$ et 30,16 \$, selon la convention collective des cols bleus en vigueur
- Horaire de 40 heures par semaine

Nous croyons que la diversité est une force au sein d'une équipe et nous invitons chaleureusement les femmes, les personnes autochtones, les personnes appartenant à un groupe ethnique ou culturel marginalisé et les personnes vivant avec un handicap à présenter leur candidature.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature d'ici le **17 avril 2022** à l'adresse suivante : rh@valdavid.com